

Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études

SOB3005-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 16		VOLUMEHoraire 103 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS SOB3003-NASX_NA SOB3005-NASX_NA	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Frédéric GIOZZET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Isabelle DELEUZE Frédéric GIOZZET Vincent LA PAGLIA Françoise PAUL Françoise RASSCHAERT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- Identifier, décoder et articuler les courants de pensée
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique
- Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés
- Identifier avec les personnes, les groupes et les communautés, les ressources et les compétences potentiellement mobilisables
- Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un plan d'action
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des personnes, des groupes et des communautés
- Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant e sera capable de :

- Définir son objet d'étude ;
- Appliquer la méthodologie de recherche en sciences humaines : énoncer, expliciter et adapter sa stratégie de recherche, présenter et argumenter les résultats de la recherche ;
- Témoigner d'une approche réflexive autour des limites de la recherche effectuée, de sa progression dans sa professionnalité grâce au cheminement TFE....;
- Motiver son positionnement professionnel à partir du regard critique construit ou à partir de l'établissement des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention ;

- Communiquer par écrit son travail académique de manière professionnelle ;
- Communiquer oralement son travail académique de manière professionnelle ;
- Soutenir le changement social.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à concevoir et conduire une recherche en sciences humaines en définissant un objet d'étude, en mobilisant une méthodologie adaptée et en communiquant de manière professionnelle les résultats obtenus ainsi qu'à analyser de manière réflexive les limites du travail réalisé afin d'argumenter un positionnement professionnel, d'orienter l'intervention et de contribuer au changement social.

CONTENU

Le TFE permet à l'étudiant.e de construire un regard critique sur le travail social en mettant en débat les questions sociales actuelles, et en soutenant le changement social.

Dans cette optique, l'étudiant.e y développe des savoirs approfondis dans un domaine du travail social, savoirs requérant une compréhension éclairée de théories et de principes, au départ de la pratique professionnelle de B3 AS (situation observée et/ou vécue, dispositif, enjeu).

L'étudiant.e élabore une réflexion argumentée et critique, essentiellement tournée vers la compréhension de la problématique sociale étudiée, en vue d'une amélioration du travail social.

Il/Elle s'intéresse aux pratiques significatives et ou innovantes, et qui font sens dans le travail social actuel. Il/Elle témoigne de la construction d'une identité spécifique au métier.

Il/Elle propose une/des piste(s) élaboré(e)s de travail social.

Différentes démarches/activités au sein de l'UE :

- Méthodologie des sciences humaines appliquée au TFE

Cette activité s'associe à l'accompagnement du conseiller TFE.

Elle vise à appliquer la démarche méthodologique des sciences humaines au TFE, en aidant l'étudiant.e à :

- définir une problématique conforme aux exigences du TFE. ;
- faire les choix méthodologiques adéquats ;
- réactualisations théoriques ;
- mettre en œuvre l'approche quantitative ou l'approche qualitative.

- Travail de fin d'études

Se référer au dossier TFE, aux critères d'évaluation, et aux niveaux d'évaluation définis dans ce dossier.

- Séminaire de projet professionnel TFE (10h)

Ce séminaire est donné uniquement par Deleuze I., Giozzet F., Paul F et Rasschaert F.

Un ensemble de séances qui aborde les préoccupations des étudiants quant aux différentes capacités à mobiliser dans leur TFE au travers de notamment :

- Exercices pratiques à partir de leur TFE. ;
- Travail sur la question du sens du TFE et ses repères en lien avec le travail social ;
- L'utilisation, les limites et l'éthique de l'IA lors de la rédaction du TFE ;
- Table ronde avec des professionnels afin de faire émerger les premières réflexions, les premiers questionnements,... permettant de définir un objet d'études ;
- Travail en ateliers sur le cadre d'analyse et les questions d'éthique et de déontologie liées à la réalisation du TFE ;
- Préparation collective à la présentation orale.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN3005-TFEE3 — Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études	Dossier TFE déposé sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN3005-TFEE3 — Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études	103 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN3005-TFEE3 — Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études	Exposés Ateliers Support technique personnalisé Échanges et discussion

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN3005-TFEE3 — Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études	Pour le travail de fin d'études (TFE), l'évaluation comprend la rédaction d'un travail écrit, qui compte pour 40 % de la note, et une présentation orale devant un jury, qui compte pour 60 %. L'activité de méthodologie des sciences humaines (MSH) constitue un support à la réalisation du TFE et n'est pas évaluée. Un échec dans « Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études » n'est jamais validé par le jury de délibération En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.